

## 600 personnes vaccinées au centre de Vallet

**Vallet** — Avec des habitants de Carquefou, Nort-sur-Erdre on traverse la Loire pour se faire immuniser du Covid-19 dans la capitale du muscadet. Oui, mais les doses arrivent au compte-gouttes.

En plus du personnel de santé, 600 personnes ont été vaccinées en deux semaines à Vallet. Elles sont toutes âgées de 75 ans et plus. Il y a également des cas prioritaires, en raison de pathologies diverses.

Sur le terrain, « la pluie de chiffres contradictoires » observée par le corps médical a de quoi crispier une organisation parfaite, sous la houlette des docteurs Marion Lasalle, coordinatrice et Véronique Mielle. « Des équipes de trois personnes, docteurs et infirmiers, se relaient dans les créneaux d'ouverture au quotidien. Elles sont accompagnées d'une dizaine de bénévoles pour l'accueil », détaille Christine Duchier, pharmacienne à la retraite.

La réalité du terrain, c'est que le centre de vaccination sud Loire Vignoble de Vallet affiche complet. La plateforme Doctolib annonce : « En raison d'une forte demande, ce centre n'a plus de disponibilités pour les prochains vingt-huit jours ! » Et c'est bien un réel problème. Qu'est-ce qui cloche ? « Les vaccins arrivent au compte-gouttes. Et ce n'est pas le transport qui est en cause », souligne Jean-Marie Poupelin. Les vaccins sont acheminés par Eva Chabior, sous-traitante pour le CHU, spécialisée dans le domaine médical. « Avec la crise j'effectue jusqu'à 300, voire 400 km par jour. »

### Capacité d'extension

Le centre de Vallet est ouvert trois heures par jour. « Nous avons la capacité en termes de fonctionnement, d'allonger à huit heures au



Le centre de vaccination de Vallet affiche complet pour 28 jours. Au total, 600 personnes ont reçu les premières doses en douze jours.

quotidien en renforçant les équipes », souligne Jean-Marie Poupelin, premier adjoint au maire. L' élu référent s'est inquiété de la situation auprès de la préfecture et annonce que tout est prévu pour accueillir plus de personnes s'il le faut. « Nous pouvons mettre à disposition un local beaucoup plus grand sur le même site. Il s'agit de la salle Barcelone,

que les sportifs ne peuvent utiliser actuellement en raison des mesures de sécurité. »

Qu'en pensaient les vaccinés à la sortie de la séance, vendredi ? Roger et Maryse ont fait le déplacement de Legé, 100 km au total. « Nous sommes un peu étonnés que des gens manifestent leurs inquiétudes. Nous n'avons pas tellement le choix si l'on

veut sortir de cette crise. » Alain, de Saint-Julien-de-Concelles et Michel, de Clisson avançaient les mêmes arguments. Germain, de La Regrippière, faisait remarquer que son rendez-vous était le lendemain de celui de Gilberte, son épouse. Pour la plupart d'entre eux, ils se sont fait aider par leur proche pour obtenir leur convocation via Internet.

### Saint-Julien-de-Concelles

#### Pas de courses des Sentiers des vignes cette année

« Nous avons tenté d'organiser la course en suivant les recommandations de la FFA (Fédération française d'athlétisme), mais en raison des incertitudes liées à un troisième confinement et à l'évolution de l'épidémie avec l'arrivée de nouveaux variants, nous ne pouvons pas poursuivre la préparation de cette course. Il n'y aura pas de Sentiers des vignes le samedi 3 avril », se désole

le staff du Racing Club nantais Loire-Divatte. Ces challenges de pleine nature sont habituellement les premiers de la saison et la course phare attire des pointures régionales. « Le travail de préparation que nous avons effectué servira pour la prochaine édition et toute notre énergie sera intacte pour accueillir coureurs et spectateurs en 2022 ».

### Divatte-sur-Loire

#### École Notre-Dame : inscriptions à distance

En raison du protocole sanitaire lié au Covid-19, l'école Notre-Dame ne pourra pas proposer, comme chaque année, ses journées portes ouvertes.

Elle propose cependant plusieurs possibilités d'inscription pour la prochaine rentrée.

Les nouvelles familles, domiciliées ou non dans la commune, pourront faire leur demande d'inscription par courriel (ec.ch-basse-mer.notre-dame@ec44.fr) ou par téléphone, au 02 40 06 33 70 ou 06 99 48 73 91. Un formulaire est également disponible sur le site ecole-nd-cbm.fr.

### Le Pallet

#### Deux listes pour un nouveau maire

Page 8

### Le Pallet - Monnières

#### Travaux sur les voies ferrées en février



SNCF Réseau rénove les voies entre Nantes et La Roche-sur-Yon. Des travaux vont avoir lieu au Pallet et à Monnières, à partir du 1<sup>er</sup> février.

Dans le cadre de la modernisation du réseau ferré national, SNCF Réseau remplace 3 km de rails (voie1 dans le sens Nantes - La Roche-sur-Yon), dans les communes du Pallet et de Monnières, du 1<sup>er</sup> février au 12 mars 2021. Les travaux sont réalisés de nuit, cinq nuits par semaine, du lundi soir au samedi matin, de 23 h à 5 h.

« Ce type de chantier engendre des nuisances sonores dues au fonctionnement des engins de chantier et des trains de travaux, en particulier l'avertisseur sonore qui assure la sécurité des agents », prévient SNCF Réseau. Les travaux nécessitent la fermeture

temporaire des passages à niveau, afin d'assurer la sécurité des circulations ferroviaires et routières. Une déviation routière est mise en place. Les passages à niveau concernés sont :

PN n° 13 « Les quatre routes » (RD 7) : fermé en continu du lundi 22 février, à 21 h, au samedi 27 février, à 6 h.

PN n° 14 « Saint-Michel » (RD 149) : fermé la nuit du vendredi 26 février, de 21 h à 6 h, et du lundi 1<sup>er</sup> mars, de 21 h à 6 h.

PN n° 15 « Le Plessis Guery » : fermé en continu du vendredi 19 février, à 21 h au vendredi 26 février, à 6 h.

### Communauté de communes Sèvre et Loire

#### Le bassin extérieur de Divaquatic au Loroux rouvre

La communauté de communes Sèvre et Loire possède deux piscines. Naiadolis à Vallet, qui reste pour l'heure fermée et l'autre, Divaquatic, au Loroux-Bottereau, qui, elle, ouvrira uniquement son bassin extérieur.

Après une réouverture de la piscine Divaquatic, il y a quelques mois, aux scolaires, la communauté de communes Sèvre et Loire remet en service partiellement cette dernière.

Le gouvernement fait évoluer ses consignes en matière d'activités physiques en extérieur. La CCSL, en profite pour ouvrir sa piscine au Loroux-Bottereau.

#### Davaquatic s'adapte

Le bassin extérieur, habituellement ouvert en avril, ouvrira ses portes aux nageurs pour cette année, ce lundi, à 10 h. Cette ouverture anticipée fait suite aux directives du gouvernement en matière de pratique sportive, permettant depuis quelque temps la pratique du sport en extérieur pour tous publics. Les élus et équipes se sont donc empressés et mobilisés pour qu'une réouverture soit rapidement possible en respectant le protocole sanitaire qui a été validé par l'ARS (Agence régionale de santé) et la préfecture de Loire-Atlantique.

Une ouverture du lundi au vendredi, de 10 h à 17 h ; le samedi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h ; le dimanche, de 9 h 30 à 12 h 30. Le parcours du nageur sera adapté pour éviter les croisements des personnes dans l'enceinte du bâtiment ainsi qu'un nettoyage régulier et une désinfection



Le bassin extérieur de Divaquatic au Loroux-Bottereau ouvrira aujourd'hui, à 10 h.

#### Divaquatic, s'est refait une beauté

Habituellement à cette période, le bassin extérieur étant en hivernage, l'équipe de la piscine Divaquatic a nettoyé les bacs tampons, qui ont été brossés, les joints ont été refaits. La piscine est désormais chauffée à 28 °C et est prête pour accueillir les nageurs.

La communauté de communes de Sèvre et Loire indique toutefois que des changements pourraient intervenir dans les prochains jours, suivant les annonces gouvernementales. La CCSL, communiquera à nouveau, selon les nouvelles directives annoncées.

**Contact.** Piscine Divaquatic, rue du Square, Le Loroux-Bottereau. tél. 02 40 33 80 80.

### Urgences et santé

**Médecins :** 15.

**Samu 44 :** 02 40 08 22 22.

**Nouvelles cliniques nantaises :** accueil urgences 02 28 25 50 15.

**Pharmacies :** 32 37 (0,34 € la minute depuis un poste fixe).

**Commissariat central :** 02 53 46 70 00.

### Vignoble

## Grand prix C. Lefeuvre : 5 étiquettes choisies



Le jury du Grand prix Clémence-Lefeuvre est uniquement féminin. Il a fait sa sélection parmi 70 propositions d'étiquettes.

Les cinq étiquettes en lice pour le Grand Prix Clémence Lefeuvre ont été choisies. Un jury composé de onze femmes s'est réuni jeudi à l'école AGR, de Nantes Elles avaient la lourde tâche de choisir cinq étiquettes parmi les soixante-dix issues des épreuves réalisées par les étudiants de l'école AGR.

Le thème donné aux étudiants par le comité d'organisation du Grand prix Clémence-Lefeuvre était sur la poésie : « Ce thème a été choisi pour rendre hommage à Bernard Ripoch, co-créateur du concours et qui nous écrivait tous les ans un poème pour les dégustatrices du Grand prix Clémence-Lefeuvre, a résumé Anne Luneau, présidente du comité, avant le début de la sélection. C'est au public maintenant de choisir parmi les cinq étiquettes celle qui sera attribuée au lauréat du Grand prix Clémence-Lefeuvre et à ces demoiselles. Pour cela rendez-vous sur la page Facebook du Grand prix Clé-

mence-Lefeuvre. »

#### Dernières inscriptions pour les vignerons

« Le premier jury composé de soixante femmes est complet ; le jury intermédiaire, qui se réunira au château de la Frémoire, est actuellement composé de 14 dégustatrices pour 15 places. Le super jury qui rassemble cinq femmes est finalisé. Il se retrouvera dans un grand restaurant de la région nantaise, a précisé Christophe Vilain, vigneron et co-organisateur, pendant cette sélection. Ce sont donc quatre-vingts dégustatrices qui deviendront autant d'ambassadrices du muscadet, qui attendent que les derniers vignerons envoient leurs inscriptions pour que les agents de prélèvement commencent leur travail. Les vignerons ont jusqu'au 2 février pour se faire connaître auprès du Comité d'organisation. »

Roberte JOURDON.

### Le Loroux-Bottereau

#### Un entrepôt géant retoqué

Page 7

### Le Loroux-Bottereau

#### Les élus retrouvent la salle du conseil



Un conseil sous contraintes sanitaires.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le conseil municipal a pris, mardi, une forme inhabituelle. Les impératifs sanitaires avaient conduit les élus municipaux à se réunir au palais des congrès lors des derniers conseils municipaux. Pour la réunion du mois de janvier, nouveau décor : on retrouvait, pour partie, la salle du conseil à l'hôtel de ville, mais avec une certaine mixité. Certains élus ont assisté à la réunion en présentiel et les autres en distanciel, via Internet. Pour les personnes présentes dans la salle, sans public, des plaques de plexiglas séparaient les participants et la séance a pu avoir lieu, moyennant des adaptations et ajustements techniques que nécessitait cette première expérience.

#### La démocratie participative se met en place

Claudine Letourneux, déléguée, dialogue citoyen - vie associative, souligne « la démarche innovante de démocratie participative voulue par la nouvelle équipe municipale » et soumet au conseil l'organisation mise en place par le comité qu'elle pilote, « document de référence pour faire vivre dans les meilleures conditions la démocratie locale ». Parmi les initiatives de la démarche, outre les conditions d'utilisation de la visioconférence ou de la conférence téléphonique « en cas de situation exception-

nelle d'état d'urgence déclarée », l'expression du public sera organisée lors des réunions du conseil municipal : « Après clôture des questions orales, le maire autorise les échanges avec la salle pendant une durée de quinze minutes », les personnes concernées adresseront « leurs questions au maire, selon les mêmes modalités que les questions orales des élus ».

#### Point d'ordre du jour

En début de séance, Yves Brelet, conseiller d'opposition, a précisé : « Nous avons demandé par mail, le 14 décembre, de mettre à l'ordre du jour le vote d'une subvention au profit des Restos du cœur et de l'épicerie sociale. Non seulement nous n'avons pas eu de retour sur cette proposition, mais elle n'est pas non plus inscrite ce soir. Nous rappelons qu'elle fait suite à votre refus, pour un motif comptable, de distribuer des bons d'achat dans les commerces lorouxains aux personnes impactées par la crise. »

Le maire rappelle : « On vous a déjà répondu sur la faisabilité de cette mise en place » ; il justifie sa position par les difficultés comptables que susciterait une telle initiative (bons d'achat), mais « le vote d'une subvention se fera dans le budget subventions » qui sera proposé en avril.